

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2023

---

PROTÉGER LE GROUPE ÉLECTRICITÉ DE FRANCE D'UN DÉMEMBREMENT - (N° 1090)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 27

présenté par  
M. Jean-René Cazeneuve

-----

### ARTICLE 3 BIS

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de supprimer l'article 3 bis qui, prévoyant une extension du bénéfice des TRVe, constitue manifestement un cavalier.